

Urgent

Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse a.i.

En réponse à vos observations du 2/10/1979 :

1° Je tiens à vous dire qu'en date du 1/10/79, j'ai signé la fiche de contrôle en tant que responsable et j'ai mentionné que le Directeur de l'Encadrement et Formation et le Chef de la Division Encadrement étaient en congé. J'avais appris qu'ils reprendraient le service le 2/10/79.

J'ai signé la fiche de contrôle le 1er oct. 79.

2° Ma note du 1/10/79, adressée au Secrétaire Général a donc suivi la voie normale, vu qu'elle n'a pas été transmise directement au B.C.A. La preuve est qu'elle vous est parvenue.

*Refusez
Voi fiche de contrôle ci-jointe pour vous en convaincre.*

N.B. Quand le Ministre et le Secrétaire Général me chargent de faire un travail particulier, je l'exécute et le B.C.A. le leur transmet directement et quand c'est nécessaire mes supérieurs hiérarchiques sont tenus informés.

J'ai effectivement signé cette fiche comme responsable. J'ignorais que vous étiez présent. 15/10/79

- Je ne vois donc pas le bien-fondé de votre remarque à moins qu'il s'agisse d'autres éléments que vous ne voulez pas révéler. Dans ce cas, il serait bon de les porter au grand jour. Cela permettrait de trouver des solutions à des situations louches ou confuses. Le climat de travail serait beaucoup meilleur.

- De plus, vous n'ignorez pas que je ne suis pas chargé de transmettre les dossiers dans les Services.

3° Vous dites que Monsieur KAREKEZI Epimaque connaît le dossier "rencontre des jeunes artisans" et qu'il est arrivé le 2/10/1979.

Je l'ai envoyé le 21/09/79.

Réponse : Ce dossier a été traité le 1/10/1979 quand il était justement en congé et je ne voyais pas la nécessité de l'attendre du moment que le Téléx de la CONFEJES du 15/9/1979 ne fait pas allusion à certains antécédents. Il est très clair.

Vous n'êtes pas sans savoir que c'est moi qui ai fait la programmation des missions prévisibles à l'étranger avant la fin de cette année (document ci-joint).

Refusez il fallait sélectionner les candidats remplissant les conditions. 15/10/79

4° Vous remarquerez que les antécédents ne nous servent pas à grand chose, car Monsieur KAREKEZI Epimaque dit dans sa note du 30/5/1979 que l'ordre lui avait été donné par le Secrétaire Général de suspendre toutes les démarches concernant cette mission, mais il n'a pas pu savoir pourquoi.

5° En date du 18/9/79 le Secrétaire Général a donné cette instruction: "Faire le nécessaire et cette fois-ci à temps S.V.P.".

Donc la mission va avoir lieu.

6° Vous trouverez ci-annexé le dossier administratif de chaque candidat.

N.B. Pour Monsieur RUKUNDO Ildephonse, le dossier complet se trouve enfermé à la Gestion et Monsieur KAMALI Isaac m'a dit qu'il n'a pas de clé et qu'il y a lieu d'attendre Mme NYIRAMUHIRE.

Il manque surtout le certificat d'études faites de l'intéressé et cela ne dérange en rien l'examen de sa candidature.

*DG J:
Je n'ai pas d'objections à ce que l'on communique à la Conféjes les 2 candidats ici proposés.
15/10/79*

*OK
9-10-79*

Kigali, le 5/10/1979

BAGOYI Joseph

Chef de Bureau Formation.-

Joseph Bagoyi

Monsieur le Directeur Général de la Commission

En réponse à vos observations du 2/10/1979 :

Je tiens à vous dire qu'en date du 1/10/79, j'ai signé la fiche de contrôle en tant que responsable et j'ai mentionné que le Directeur de l'Enseignement et la Formation est le Chef de la Division Enseignement et Formation. J'avais appris qu'il reprendrait les services le 2/10/79.

La note du 1/10/79, adressée au Secrétaire Général a donc suivi la voie normale, vu qu'elle n'a pas été transmise directement au B.C.A. La preuve est qu'elle vous est parvenue.

M.B. Grand le Ministre et le Secrétaire Général me chargent de faire un travail parti-culier, de l'exécuter et le B.C.A. le leur transmet directement et quand c'est néces-saire mes supérieurs hiérarchiques sont tenus informés.

Je ne vois donc pas le bien-fondé de votre remarque à moins qu'il s'agisse d'autres éléments que vous ne voulez pas révéler. Dans ce cas, il serait bon de les porter au grand jour. Cela permettrait de trouver des solutions à des situations touchées ou connues. Le climat de travail serait beaucoup meilleur.

De plus, vous n'ignorez pas que je ne suis pas chargé de transmettre les dossiers dans les services.

Vous dites que Monsieur KARIMÉ Épinasse connaît le dossier "rencontre des jeunes artisans" et qu'il est arrivé le 2/10/1979.

Réponse : Ce dossier a été traité le 1/10/1979 quand il était justement en copie et je ne voyais pas la nécessité de l'attendre du moment que le Télec de la COMPTES du 12/10/79 ne fait pas allusion à certains antécédents. Il est très clair.

Vous n'êtes pas sans savoir que c'est moi qui ai fait la programmation des missions prévues à l'étranger avant la fin de cette année (document ci-joint).

Vous remarquerez que les antécédents ne nous servent pas à grand chose, car Monsieur KARIMÉ Épinasse dit dans sa note du 30/5/1979 que l'ordre lui avait été donné par le Secrétaire Général de suspendre toutes les démarches concernant cette mission, mais il n'a pas pu savoir pourquoi.

En date du 16/1/79 le Secrétaire Général a donné cette instruction : "Lire la notice et cette fois-ci à temps A.V.P."

Pour la mission va avoir lieu.

Vous trouverez ci-joint le dossier administratif de chaque candidat.

M.B. Pour Monsieur ROUNDO Libonose, le dossier complet se trouve en tête à la Gestion et Monsieur KAMALI Isaac n'a dit qu'il n'a pas de clé et qu'il y a lieu d'attendre Mme NYIRAMURIRA.

Il mande surtout le certificat d'études faites de l'intérêt et cela ne dépend en rien l'examen de sa candidature.

KAMALI, le 2/10/1979

BAGYI Joseph

Chef de Bureau Formation

[Signature]

[Handwritten notes and stamps]

[Handwritten notes and stamps]

[Handwritten notes and stamps on the right margin]

[Handwritten notes and stamps on the right margin]

2

TELEX OFFICIEL

POUR : CONFEJES
TELEX 204 DAKAR

TEXTE : N° 1680/12.06.02 DU 23/10/79 STOP REVOTEL DU 15/9/1979 RELATIF
RENCONTRE DE JEUNES ARTISANS A OUAGADOUGOU STOP HONNEUR VOUS
COMMUNIQUER QUE DELEGUES RWANDA SONT MESSIEURS GASAMAGERA AUGUSTIN
ET RUKUNDO ILDEPHONSE STOP PRIERE ENVOYER TITRES DE VOYAGE STOP
HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

COLONEL ALOYS NSEKALIJE
MIJEUNESPORTS



1910

1910

1910

1910

1910

1910

1910

1910

1910

1910



1910

REPUBLIQUE MALI
 MINISTRE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

B.P. 1044 - KIGALI

MISSIONS A L'ETRANGER

Objet de la Mission	Période	Durée	Nombre de Déléguée	Pays d'accueil	Observations
- Premiers championnats d'Afrique d'athlétisme	Du 2 au 5 août 1979 Date de départ : le Date de retour : le	15 jours	2 Officiels et 4 Athlètes	SENEGAL (DAKAR)	2 Officiels pris en charge par le RWANDA 4 Athlètes pris en charge par le C.A.A.A. moyennant une cotisation de 8 dollars par athlète participant.
- Stage de formation d'entraîneurs de basket (2e degré)	Du 20 au 31 août 1979 Date de départ: le 18/8/79 Date de retour: le 3/9/79	17 jours	1	SENEGAL (DAKAR)	Prise en charge totale par la CONFESJES
- Colloque médico-sportif	Du 6 au 14 septembre 1979 Date de départ: 3/9/1979 Date de retour: 17/9/1979	15 jours	1	COTE-D'IVOIRE (ABIDJAN)	Prise en charge totale par la CONFESJES
- Formation des planificateurs de l'Education extra-scolaire	du 15 septembre au 15 décembre 1979	3 mois	1	CANADA au Québec et au Nouveau Brunswick	Prise en charge totale par la CONFESJES

2014 1000 - 2014
GENERAL INVESTIGATION

REGISTRATION AT THE FBI

Date	Number of Registrations	Field of Interest	Observations
1/25/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
2/10/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
3/15/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
4/20/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
5/25/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
6/30/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
7/31/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
8/31/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
9/30/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
10/31/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
11/30/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]
12/31/14	1	General	1. Name of registrant: [illegible] 2. Address: [illegible] 3. Date of birth: [illegible]

[Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through or a second page of a document.]

- Séminaire sur le contrôle pédagogique en EPS	Du 17 au 28 septembre 1979	17 jours	2	(à trouver)	Prise en charge totale par la CONFEEJES
- Colloque sur le rôle de la presse dans le Sport	Du 15 au 22 octobre 1979	8 jours	2	FRANCE (EIB de BORDEAUX)	Prise en charge totale par la CONFEEJES
- XI ^e Conférence des Ministres chargés des Sports des Pays Membres de la Zone V. du CSSAI	Octobre 1979	10 jours	3	ANGOLA (LUANDA)	Frais de transport : ZWANDA Frais de séjour : ANGOLA
- Rencontre des jeunes artisans	Du 2 au 14 Novembre 1979 Du 2 au 14 Novembre 1979 Date de départ : 29/10/79 Date de retour : 16/11/79	18 jours	2	HAUTE-VOLTA (OUAGADOUGOU)	Prise en charge totale par la CONFEEJES
- X ^e me Session de la CONFEEJES	Du 26 au 30 Novembre 1979 ou du 10 au 15/12/1979	10 jours	3	BENIN	Prise en charge totale par la CONFEEJES
- Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique	Décembre 1979	8 jours	3	CAMEROUN (YAOUNDE)	Tous les frais à charge du ZWANDA

Date	Description	Debit	Credit	Balance
1912	Jan 1			
	Jan 2			
	Jan 3			
	Jan 4			
	Jan 5			
	Jan 6			
	Jan 7			
	Jan 8			
	Jan 9			
	Jan 10			
	Jan 11			
	Jan 12			
	Jan 13			
	Jan 14			
	Jan 15			
	Jan 16			
	Jan 17			
	Jan 18			
	Jan 19			
	Jan 20			
	Jan 21			
	Jan 22			
	Jan 23			
	Jan 24			
	Jan 25			
	Jan 26			
	Jan 27			
	Jan 28			
	Jan 29			
	Jan 30			
	Jan 31			
	Feb 1			
	Feb 2			
	Feb 3			
	Feb 4			
	Feb 5			
	Feb 6			
	Feb 7			
	Feb 8			
	Feb 9			
	Feb 10			
	Feb 11			
	Feb 12			
	Feb 13			
	Feb 14			
	Feb 15			
	Feb 16			
	Feb 17			
	Feb 18			
	Feb 19			
	Feb 20			
	Feb 21			
	Feb 22			
	Feb 23			
	Feb 24			
	Feb 25			
	Feb 26			
	Feb 27			
	Feb 28			
	Feb 29			
	Feb 30			
	Feb 31			
	Mar 1			
	Mar 2			
	Mar 3			
	Mar 4			
	Mar 5			
	Mar 6			
	Mar 7			
	Mar 8			
	Mar 9			
	Mar 10			
	Mar 11			
	Mar 12			
	Mar 13			
	Mar 14			
	Mar 15			
	Mar 16			
	Mar 17			
	Mar 18			
	Mar 19			
	Mar 20			
	Mar 21			
	Mar 22			
	Mar 23			
	Mar 24			
	Mar 25			
	Mar 26			
	Mar 27			
	Mar 28			
	Mar 29			
	Mar 30			
	Mar 31			
	Apr 1			
	Apr 2			
	Apr 3			
	Apr 4			
	Apr 5			
	Apr 6			
	Apr 7			
	Apr 8			
	Apr 9			
	Apr 10			
	Apr 11			
	Apr 12			
	Apr 13			
	Apr 14			
	Apr 15			
	Apr 16			
	Apr 17			
	Apr 18			
	Apr 19			
	Apr 20			
	Apr 21			
	Apr 22			
	Apr 23			
	Apr 24			
	Apr 25			
	Apr 26			
	Apr 27			
	Apr 28			
	Apr 29			
	Apr 30			
	Apr 31			
	May 1			
	May 2			
	May 3			
	May 4			
	May 5			
	May 6			
	May 7			
	May 8			
	May 9			
	May 10			
	May 11			
	May 12			
	May 13			
	May 14			
	May 15			
	May 16			
	May 17			
	May 18			
	May 19			
	May 20			
	May 21			
	May 22			
	May 23			
	May 24			
	May 25			
	May 26			
	May 27			
	May 28			
	May 29			
	May 30			
	May 31			
	Jun 1			
	Jun 2			
	Jun 3			
	Jun 4			
	Jun 5			
	Jun 6			
	Jun 7			
	Jun 8			
	Jun 9			
	Jun 10			
	Jun 11			
	Jun 12			
	Jun 13			
	Jun 14			
	Jun 15			
	Jun 16			
	Jun 17			
	Jun 18			
	Jun 19			
	Jun 20			
	Jun 21			
	Jun 22			
	Jun 23			
	Jun 24			
	Jun 25			
	Jun 26			
	Jun 27			
	Jun 28			
	Jun 29			
	Jun 30			
	Jun 31			
	Jul 1			
	Jul 2			
	Jul 3			
	Jul 4			
	Jul 5			
	Jul 6			
	Jul 7			
	Jul 8			
	Jul 9			
	Jul 10			
	Jul 11			
	Jul 12			
	Jul 13			
	Jul 14			
	Jul 15			
	Jul 16			
	Jul 17			
	Jul 18			
	Jul 19			
	Jul 20			
	Jul 21			
	Jul 22			
	Jul 23			
	Jul 24			
	Jul 25			
	Jul 26			
	Jul 27			
	Jul 28			
	Jul 29			
	Jul 30			
	Jul 31			
	Aug 1			
	Aug 2			
	Aug 3			
	Aug 4			
	Aug 5			
	Aug 6			
	Aug 7			
	Aug 8			
	Aug 9			
	Aug 10			
	Aug 11			
	Aug 12			
	Aug 13			
	Aug 14			
	Aug 15			
	Aug 16			
	Aug 17			
	Aug 18			
	Aug 19			
	Aug 20			
	Aug 21			
	Aug 22			
	Aug 23			
	Aug 24			
	Aug 25			
	Aug 26			
	Aug 27			
	Aug 28			
	Aug 29			
	Aug 30			
	Aug 31			
	Sep 1			
	Sep 2			
	Sep 3			
	Sep 4			
	Sep 5			
	Sep 6			
	Sep 7			
	Sep 8			
	Sep 9			
	Sep 10			
	Sep 11			
	Sep 12			
	Sep 13			
	Sep 14			
	Sep 15			
	Sep 16			
	Sep 17			
	Sep 18			
	Sep 19			
	Sep 20			
	Sep 21			
	Sep 22			
	Sep 23			
	Sep 24			
	Sep 25			
	Sep 26			
	Sep 27			
	Sep 28			
	Sep 29			
	Sep 30			
	Sep 31			
	Oct 1			
	Oct 2			
	Oct 3			
	Oct 4			
	Oct 5			
	Oct 6			
	Oct 7			
	Oct 8			
	Oct 9			
	Oct 10			
	Oct 11			
	Oct 12			
	Oct 13			
	Oct 14			
	Oct 15			
	Oct 16			
	Oct 17			
	Oct 18			
	Oct 19			
	Oct 20			
	Oct 21			
	Oct 22			
	Oct 23			
	Oct 24			
	Oct 25			
	Oct 26			
	Oct 27			
	Oct 28			
	Oct 29			
	Oct 30			
	Oct 31			
	Nov 1			
	Nov 2			
	Nov 3			
	Nov 4			
	Nov 5			
	Nov 6			
	Nov 7			
	Nov 8			
	Nov 9			
	Nov 10			
	Nov 11			
	Nov 12			
	Nov 13			
	Nov 14			
	Nov 15			
	Nov 16			
	Nov 17			
	Nov 18			
	Nov 19			
	Nov 20			
	Nov 21			
	Nov 22			
	Nov 23			

Kigali, le .7.juin.1979.....
N° 07.13/2382

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

OBJET: Missions à l'étranger.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre n°1319/04.04.21/3
du 28 mars 1979 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de
préciser à votre intention que le détail des missions prévisibles
que le Département de l'Education Nationale compte envoyer à l'étranger
au cours de l'année 1979 est repris dans le tableau en annexe.

Par ailleurs, vous voudrez bien noter que
les missions imprévisibles vous seront communiquées au fur et à mesure
qu'elles seront portées à ma connaissance.

MUTEMBEREZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (TOUS)
KIGALI. MJEUNESSE
- Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda
KIGALI.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1952

Journal of the American
Medical Association

Volume 152, No. 1, January 1952

Journal of the American
Medical Association

CONTENTS

Original Articles
The Effect of the
Physician's Personality
on the Patient's Response
to Treatment
The Effect of the
Physician's Personality
on the Patient's Response
to Treatment
The Effect of the
Physician's Personality
on the Patient's Response
to Treatment

Journal of the American
Medical Association

Volume 152, No. 1, January 1952

Journal of the American
Medical Association

Volume 152, No. 1, January 1952

Journal of the American
Medical Association

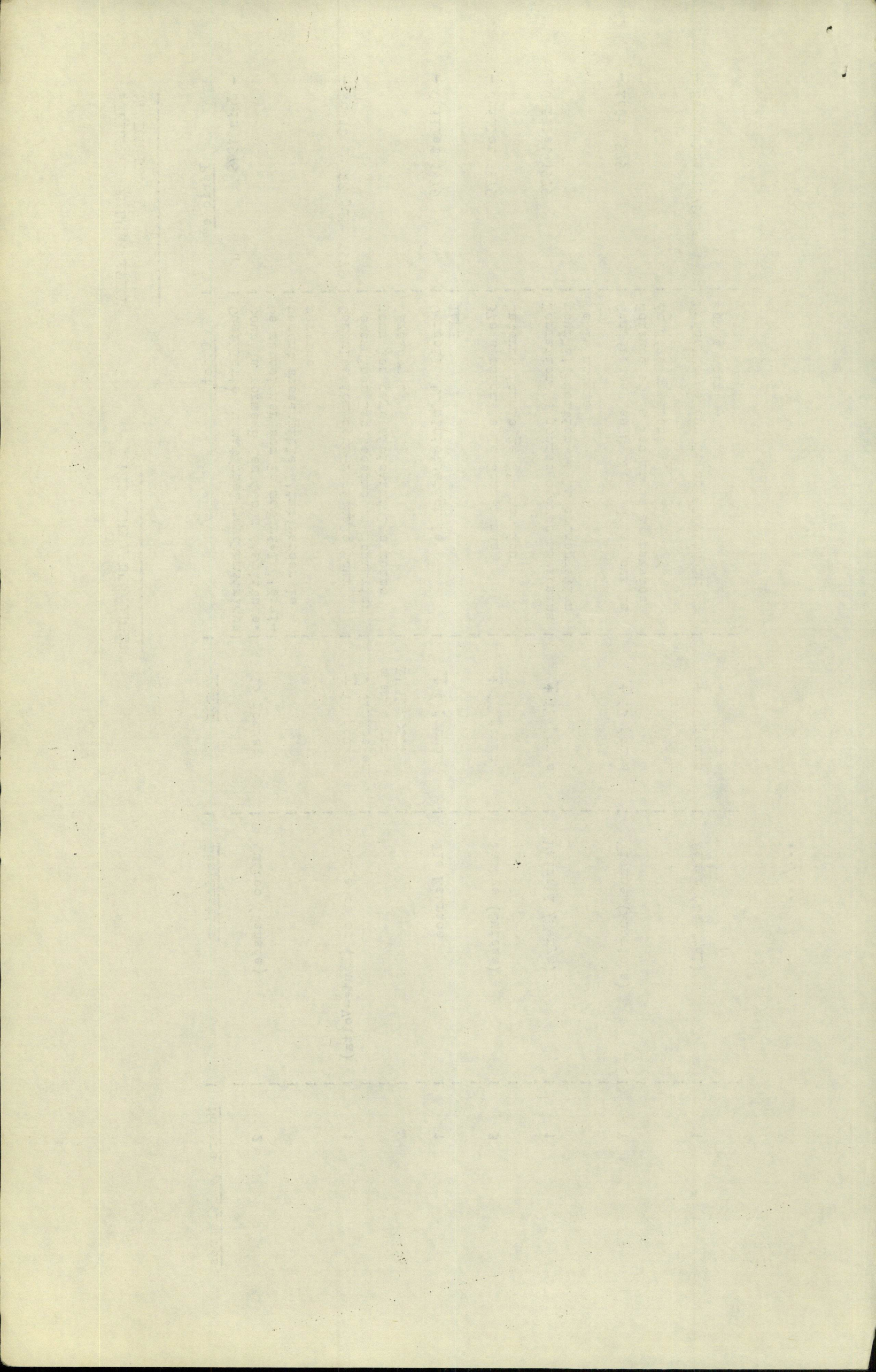
Volume 152, No. 1, January 1952

Journal of the American
Medical Association

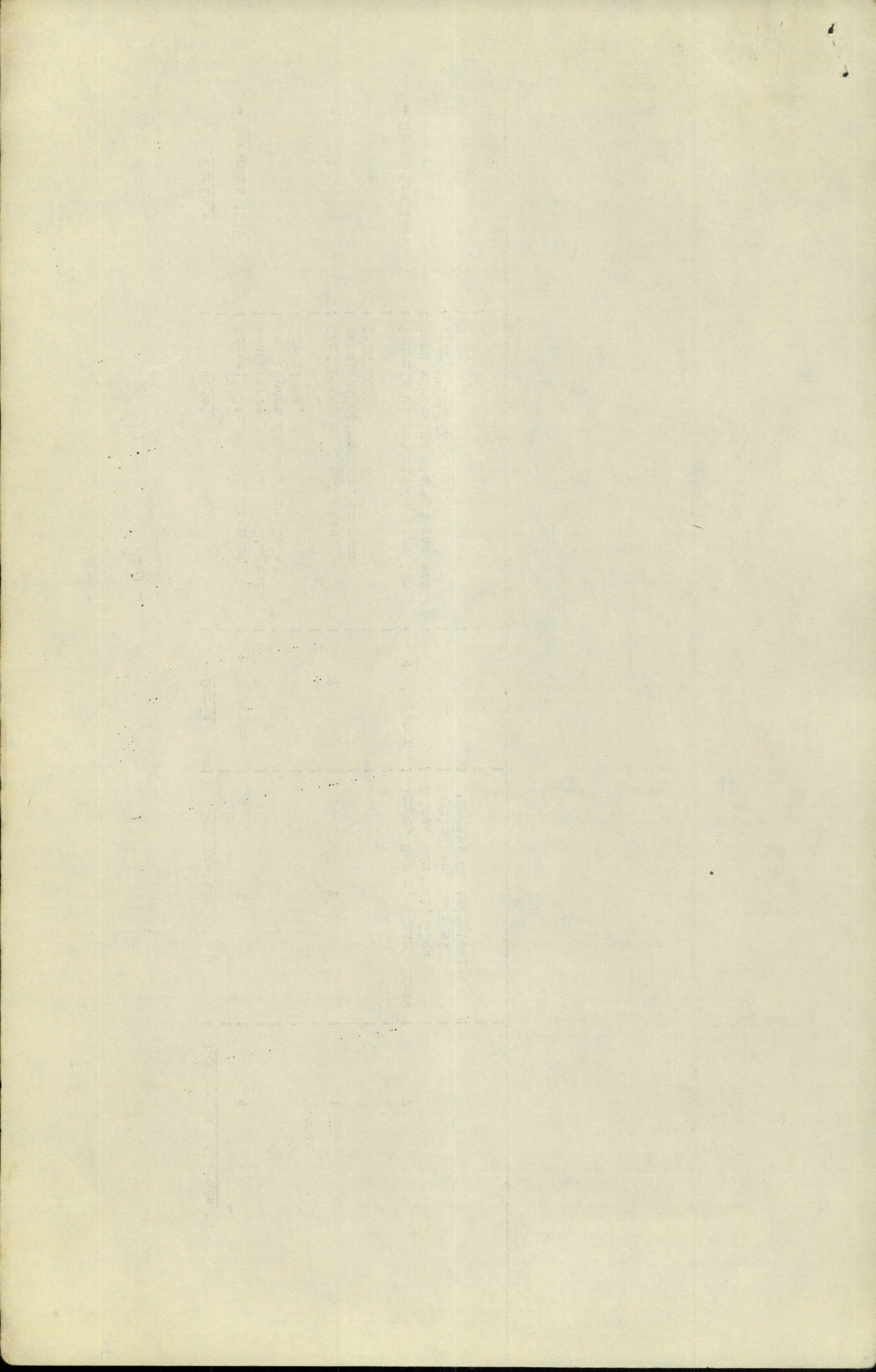
Volume 152, No. 1, January 1952

<u>Période</u>	<u>Objet</u>	<u>Durée</u>	<u>Destination</u>	<u>Nombre de délégués</u>
- Juin 1979	Quellette du matériel psychométrique pour la forme B des tests d'aptitude. Se renseigner sur le matériel d'équipement susceptible d'intéresser le service	15 jours	Québec (Canada)	2
- Du 18 au 22 juin 1979	Consultation sous-régionale pour déterminer les besoins en formation pour les pays africains les moins développés.	+ 10 jours Haiti, Éric en côte d'Ivoire par L'UNESCO.	Ouagadougou (Haute-Volta)	1
- Juillet 1979	Conseil d'Administration de IADB	+ 8 jours	Ile Maurice	1
- Juillet 1979	37e session de la Conférence Internationale de l'Éducation	+ 17 jours	Genève (Suisse)	3
- Juillet 1979	Formation de jeunes cadres africains pour l'éducation de la conservation de la nature	+ 17 jours	Nairobi (Kenya)	1
- Août 1979	Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique en service au développement	+ 13 jours	Vienne (Autriche)	?
- Septembre 1979	Précolloque sur la solidarité au monde noir.	+ 10 jours	Dakar (Sénégal)	1

.../...



<u>Période</u>	<u>Objet</u>	<u>Durée</u>	<u>Destination</u>	<u>Membre de Délégés</u>
- Décembre 1979	Conseil d'Administration et conférence Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.	+ 10 jours	?	4
- ?	Conférence régionale des commissions nationales pour l'UNESCO	?	?	1
- Septembre 1979	Tournée ministérielle dans les pays africains n'ayant pas cotisé pour l'IANSEA	+ 45 jours	Congo, Gabon, Bénin, Haute Volta, Sénégal, Îles Seychelles, Mali et l'Empire Centrafricain.	2



Kigali, le 28 mars 1979

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

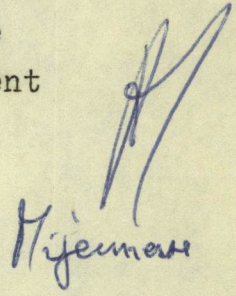
N° 1319 /04.04.21/3

*voir directives SUP
13/04/79*

*Kou Samu
joindre au tée Soub
17.4.79*

*Taliban SUP
dirigeant femme
Sporhokwino*

Monsieur le Secrétaire Général
du Mouvement Révolutionnaire
National pour le Développement
KIGALI



Monsieur le Ministre (TOUS)
KIGALI

Monsieur le Président de la Cour
de Cassation
KIGALI

Monsieur le Président du Conseil
d'Etat
KIGALI

Monsieur le Président de la Cour
des Comptes
NYABISINDU

Monsieur le Directeur
d'Etablissement Public (TOUS)
KIGALI

~~Stamp: A traiter par, Date entrée, N° classement~~

Un 16/5/79

Stamp: A traiter par, Date entrée: 9/4/79, N° classement: 122/12.04/12.08.79

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Compte tenu de la situation budgétaire actuelle
du pays, j'ai l'honneur de vous demander de me faire parvenir le
plus rapidement possible le nombre de missions prévisibles que vo-
tre Département compte envoyer à l'étranger au cours de cette année
1979. Vous voudrez bien indiquer pour chaque mission les éléments
suivants: la période, l'objet, la durée, la destination, le nombre
de délégués.

Kigali, le 28 Mars 1979

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
NO 10 LA COOPERATION

Monsieur le Secrétaire Général
du Mouvement Révolutionnaire
National pour le Développement
KIGALI

Monsieur le Ministre (TOUT)
KIGALI

Monsieur le Président de la Cour
de Cassation
KIGALI

Monsieur le Président du Conseil
d'Etat
KIGALI

Monsieur le Président de la Cour
des Comptes
NYABISINDU

Monsieur le Directeur
d'Établissement Public (TOUT)
KIGALI

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Compte tenu de la situation budgétaire actuelle
du pays, j'ai l'honneur de vous demander de se faire parvenir les
données relatives au nombre de missions prévues au cours de cette année
et d'indiquer le montant de chacune d'elles. Les éléments
à fournir sont : la période, l'objet, la destination, la durée
et le montant.

Eu égard au budget prévu pour les voyages de service à l'étranger, les éléments ci-dessus demandés me permettront de prévoir les missions prioritaires à effectuer, de réduire au strict nécessaire le nombre de délégués et de choisir les itinéraires les plus courts possibles.

Je tiens à vous faire remarquer qu'à tous égards la présente ne peut être considérée comme une entorse à la décision présidentielle n° 01/01 du 13 janvier 1977 réglementant les missions à l'étranger. Je me permets également de vous rappeler qu'il ne faut pas perdre de vue la lettre n° 447/01.21 du 20 mars 1979 dont copie pour information a été adressée à tous les Ministres et par laquelle le Président de la République veut notamment que les participants aux séminaires, colloques et sessions de réflexion soient proposés plusieurs mois à l'avance afin qu'ils aient le temps matériel de se préparer.

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

COPIE pour information:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Gouverneur de la BNR
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
(TOUS)

/RWA.B./

REPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU PRESIDENT

Kigali le 20 mars 1979

N° 447 /01.21

A traiter par
Date entrée: 21 MARS 1979
N° Class. ent: 9.19.12

*Pr. connaissance
et transmission
à 26.08.07
93.3.79*

*BGR
Informations
les 2 D.6
22/03/79*

*Attendre le
retour du général
26/3*

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

A la lecture des rapports établis au retour de mission à l'étranger par les délégations rwandaises, le Président de la République a relevé que presque toutes se plaignent du fait qu'elles sont parties sans avoir pu préparer les dossiers et quelques fois sans même connaître l'objet exact des discussions.

Cette facheuse situation se produit surtout pour les fonctionnaires envoyés dans des séminaires, des colloques et des sessions de réflexion.

Le Président de la République considère qu'envoyer des gens dans de pareilles conditions constitue une perte pour le pays à tous points de vue.

Il vous demande, à l'avenir, de proposer les participants aux séminaires, colloques.... plusieurs mois à l'avance afin qu'ils aient le temps matériel de se préparer.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Vu 16/5/79

Le Secrétaire Général à la
Présidence de la République
BUREGEYA Renaventure
Lieutenant-Colonel.

Copie pour information :
- Monsieur le Ministre (TOUS)

K I G A L I

1978
1978
1978

1978
1978
1978

Ministère de l'Éducation
Nationale
K...
N...
N...

1978
1978
1978

Ministère de l'Éducation
Nationale

de mission à l'étranger par les délégations rwandaises, le Président de
la République a relevé que plusieurs de ces délégations se dirigent vers
les pays qui ont été préparés les dossiers et quelques fois sans
même connaître les motifs exacts de ces déplacements.

Cette situation attire l'attention de manière évidente
pour les fonctionnaires envoyés dans des missions, des colonies et des
sections de territoire.

Il est évident que le Président de la République considère que
ces pays dans de pareilles conditions constituent une perte pour le pays
et pour les citoyens rwandais.

Il vous demande, à l'avenir, de proposer les
participations aux dépenses, notamment, pour les missions et les
colonies, les frais de transport, de logement, de nourriture, etc.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général à la
Présidence de la République
M...
M...
M...

1978
1978
1978

A traiter par

Date entrée: 29/9/79

N° Classement: 3420/12

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-

Objet : Missions à l'étranger.-

D.G. G. J. Vu 20/9/79
19/09/79

12.04
Transmis au B-e.A puis va l'orienter pour classement
11/10/79

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 1319/04.04.21 du 28/03/1979 relative à l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le tableau des missions ***prévisibles*** que le Ministère des Postes et des Communications compte envoyer à l'étranger au cours de l'année 1979.

Toutefois, les missions imprévisibles vous seront communiquées à temps opportun.

Vu 11/9

Vu le 11/10/1979

LE MINISTRE DES POSTES ET
DES COMMUNICATIONS

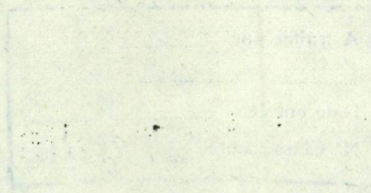
GATABAZI Félicien.-

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre (Tous) *MINIJEUNES*
KIGALI.-
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda
KIGALI.-

NO 13.00.00.00

Ministère des Affaires
Étrangères de la République
FÉDÉRALE



Objet : Mission

Personnel

Le 15.01.1964

Suite à votre lettre du 12.01.1964 et
concordance relative à l'objet en cause, j'ai l'honneur de vous faire
par la présente, le tableau des missions prévues pour le trimestre
des postes et des fonctionnaires dont il s'agit et l'indiquer le
de l'année 1964.

En outre, les missions universitaires
vous seront communiquées à temps convenable.

LE MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

SAÏ-WALI BÉLISSE

Les renseignements
- Son Excellence Monsieur le Président
- Le Président de la République
- Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée
- Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée
- Monsieur le Ministre (Haut)

MISSIONS A L'ETRANGER

PERIODE	O B J E T	DUREE	LIEU	NOMBRE DE DELEGUES
1. du 24/9 au 30/11/79	Conférence Administrative Mondiale des Radiocommunications	74 Jrs	GENEVE	3
2. A DETERMINER	Conférence des Administrations des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale (CAMAC)	-	A DETERMINER	1
3. du 17 au 21/09/79	Conférence technique O.M.M./E.S.A sur l'utilisation des données de Satellites pour la mise en oeuvre des programmes de l'O.M.M. et d'autres activités de l'organisation	5 Jrs	LANNION FRANCE	2
4. du 8 au 18/10/79	Cycle d'études régional à l'intention des Inspecteurs des réseaux météorologique en Afrique	-	CAIRE EGYPTE	2
5. du 5 au 9/11/79	Conférence technique sur les applications de la météorologie aéronautique de la sécurité des opérations des transports aériens	5 Jrs	GENEVE	2
6. Novembre 79	Réunion Régionale de la Navigation Aérienne Afrique Océan Indien	-	-	3
7. Décembre 79	32 ^{ème} Réunion du Comité technique du Projet d'études hydrométéorologique	-	-	-
8. du 19 au 23/11/79	Conférence des Donateurs et Bailleurs pour la décennie des transports et communications en Afrique	6 Jrs	-	2
9. A DETERMINER	La Conférence des Phénipotentiaires relative à la convention sur le transport international multimodal	-	NE / YORK	-
		-	GENEVE	-

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

1931

FICHE DE CONTROLE

Date *le 1er octobre 1979*

Responsable *BAGOYI Joseph*

Liste des agents contrôlés : Direction Encadrement et Formation

Noms et Prénoms	Heure effective d'arrivée		Signature
	! Matin	! Après-midi !	
1° BAGOYI Joseph	! 6h55'	! 13h55'	<i>[Signature]</i>
2° DUSINGIZE Pauline	! 6h50'	! 13h55'	<i>[Signature]</i>
3° KANYANGE Anne-Marie	! 7h00	! 13h30	<i>[Signature]</i>
4° KANYARUSHOKI Clover	! 6h55'	! 14h00'	<i>[Signature]</i>
5° KAREKEZI Epimacue	! <i>CONGÉ</i>	!	!
6° HUGEMANGANGO André	! 6h50'	! 14h	<i>[Signature]</i>
7° HUNYANEZA Phocas	! <i>Shyapwe</i>	!	!
8° HGERAGEZE Wellars	! 6h50'	! 13h50'	<i>[Signature]</i>
9° NKUYUBWATSI Bernard	! Permission jusqu'au 4/10/79		
10° NYIRAGARUKA Berthilde	! <i>CONGÉ</i>	!	!
11° NYIRANSABIMANA Emertha	! 7h00	! 14h00	<i>[Signature]</i>
12° NSANZABAGANWA François	! <i>Gikongoro</i>	!	!
13° RUKUNDO D. Emmanuel	! 7h00	! 13h55'	<i>[Signature]</i>
14° YARARA Thomas	! 6h50'	!	<i>[Signature]</i>
15°	!	!	!
16°	!	!	!

Signature du Responsable

[Signature]

[Faint handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

COMMENTS

[Faint handwritten notes at the bottom of the page.]

n.
zczo
rwki co
dakar-tlx 76/68 17 1512 page 1/49

Eric Vignat

Guend' Sereant

confejes bp 3314 dakar telex 204 confmejs sg
a
minijeunessports
rwanda kigali

Jeunesse
Faire le nécessaire
et cette fois-ci à
l'urgence sup.
18/09/79

A traiter par	<i>Guend' Sereant</i>
Date entrée :	<i>18/09/79</i>
N° Classement :	<i>3389/12.04</i>

telex no 79/0370/stp du 15/9/79
honneur vous rappeler que projet viii : rencontre des jeunes
artisans se deroulera du 12 au 28 novembre en haute volta
(ouagadougou) priere nous communiquer ou nous confirmer dors et
deja noms

~~col 3314 204 79/0370/stp 15/9/79 12 28~~

page 2

vos 2 delegues pour emission prochaine titres transport. vous
communiquerons programme session
consideration distinguee
chef division jeunessports
ibrahima toure

~~col 2~~

CONFERENCES MINISTERIELLES DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE

Eric Rapen

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
B.P. 3220 - 3314
Banque : USB - 500/510/U
Tél : 21-10-30
Télex : 204 CONFMEJS/SG

*Jeunesse
ou arrive ce
au domaine
pour le
79/0048
3 FEV. 1979*

O B J E T : Invitation à la "Rencontre
des Jeunes Artisans".

R E F : Résolution N°78-08/CONFEEJES/IX
Projet N° VIII

*Guca Sreccic
21/5/79*

A traité par	
Date entrée:	18-5-79
N° Classement:	1709/12.04

Monsieur le Ministre ,

*Un 30/798
5*

En application de la résolution N° 78-08 de la Conférence:
des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression fran-
çaise, tenue à Paris les 26 et 27 Octobre 1970, j'ai l'honneur de vous
informer que la Rencontre des jeunes artisans aura lieu du 21 Mai au
3 Juin 1979 à Ouagadougou, Haute-Volta.

*Reporté
fin le mois
de novembre
1979*

Il s'agit d'abord d'entreprendre au bénéfice de la Jeunesse
défavorisée", une action d'information et de formation axée sur son
univers socio-professionnel en lui offrant la possibilité de découvrir
des méthodes et techniques pratiquées ailleurs pour résoudre des pro-
blèmes communs à partir de contraintes socio-économiques, la plupart
du temps identiques.

Il s'agit ensuite d'expérimenter un nouveau type de rencon-
tres et d'échanges culturels prévilégient les jeunes artisans sous
le thème central : artisanat de service qui comprend les secteurs sui-
vants :

- forgerons, pour la culture attelée ,
- puisatiers et maçons, pour le forage de puits en milieu rural,
- menuisiers, pour le mobilier rural,
- briquetiers pour les briques cents.

.../...

COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION DE LA LANGUE FRANÇAISE
PAR LE BUREAU DE LA COMMISSION

SECRETARIAT GÉNÉRAL PERMANENT

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

100, rue de la Montagne

La Commission de la Langue Française a tenu sa 100^e séance le 10 mai 1970. Elle a été présidée par M. le Ministre de la Culture, M. André Malraux. Elle a été assistée par M. le Secrétaire général permanent, M. Jean-Louis Luchaire, et par M. le Secrétaire adjoint, M. Jacques Lecoq. Elle a discuté de l'ordre du jour suivant :

1. Le rapport de M. le Secrétaire général permanent sur l'activité de la Commission pendant l'année 1969-1970. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. 2. Le rapport de M. le Secrétaire adjoint sur l'activité de la Commission pendant l'année 1969-1970. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. 3. Le rapport de M. le Secrétaire général permanent sur l'activité de la Commission pendant l'année 1970-1971. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

4. Le rapport de M. le Secrétaire adjoint sur l'activité de la Commission pendant l'année 1970-1971. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. 5. Le rapport de M. le Secrétaire général permanent sur l'activité de la Commission pendant l'année 1971-1972. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

6. Le rapport de M. le Secrétaire adjoint sur l'activité de la Commission pendant l'année 1971-1972. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. 7. Le rapport de M. le Secrétaire général permanent sur l'activité de la Commission pendant l'année 1972-1973. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Cette expérience voltaïque très originale mérite d'être connue des autres jeunes artisans des pays membres qui sont en grande partie des jeunes ruraux, communément appelés : la jeunesse défavorisée.

L'intérêt de cette forme d'artisanat est qu'elle permet de faire participer de manière très concrète les jeunes ruraux (maçons, forgerons, briquetiers, menuisiers...) au développement des communautés rurales par l'apprentissage de techniques qui permettent de participer à la solution des problèmes de la maîtrise de l'eau, de l'habitat rural et de l'agriculture.

Le nombre de participants est fixé à deux (2) par pays membre.

Grâce aux efforts conjugués de l'ACCT et de la Haute-Volta, les participants seront pris en charge sur les plans transport (pour ceux des pays en développement), hébergement et restauration pour tous.

Je vous serais reconnaissant de me communiquer les noms et prénoms des (deux) délégués que vous aurez choisis pour prendre part à cette rencontre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.-

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports du RWANDA

KIGALI

LE SECRETAIRE GENERAL



11

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous lui avez demandé
de lui adresser par votre lettre du 10 mars 1960.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute
et respectueuse considération.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports du RWANDA

RIGALI

7

nnnn
Zcz- grw048 fdp375 sgf321 063
rwki co sgdr 107
dakartelex 107/98 27 1512

confejes bp 3314 dakar telex 204 confjejs sg
a
minijeune sports rwanda
kigali

to nr 79/0157 du 27/4/79

A traiter par	<i>Karekessi</i> <i>voire attentif</i>
Date entrée:	<i>30/4/79</i>
N° Classement:	<i>444042.04</i>

9.5.79

suite lettre no 530 du 18/4/79 du ministre jeunessports haute volta
sommes au regret de vous annoncer report projet viii rencontre
jeunes artisans initialement prevue du 21 au 3 juin 79
ministre haute

ct 3314 204 sg 79/0157 27/4/79 530 18/4/79 21 3 79 also viii

063 minijeunessports pge2/48


volta s excuse de ce contre temps dua manque disponibilite personnel
encadrement projet (experts office national promotion emploi
onpe de la haute volta) avons retenu periode novembre pour realisa-
tion projet manquerons pas vous communiquer dates precises
consideration distinguee

Le chef de la division jeunessports ibrahima toure

ct jeunessports

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Impsoméca 1054 - 78

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service	TELEGRAMME <i>Amim: jeune sports</i> <i>Kigali</i>			Cachet du bureau d'arrivée	
					
			Date	Heure	

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Formule 1075 - 72

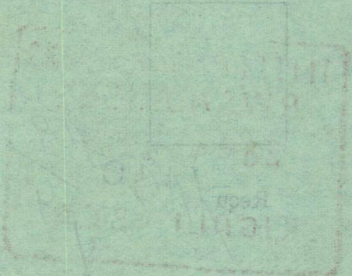
Numero Origine Nombre de mots Date de depart Heure

Indication
de service

TELEGRAMME

*Non en service reporté
Mugari*

Caschet du bureau d'arrivée



Date Heure

The use of this receipt is subject to the regulations of the Service des Telecommunications. (Decree of 17 June 1971)



nnnrx
zozo grw861 fdp232 sgf652 048
rwiki co sgdr 089
dakar-ftx 89/31 24 1204

confejes bp 3314 dakar
telex 204 confmejs sg a
miniyeunessports rwanda
kijali

telex nr 79/0153 du 24/4/79

suite nos différents messages honneur vous demander nous
communiquer noms et prénoms vos deux délégués à la
rencontre des jeunes artisans (projet viii) prévue du
21 mai au 3 juin 1979 à

col 3314 204 79/0153 24/4/79 21 3 1979

grw861 confejes page 2

ouagadougou. rappelons que stp prendra en charge transport délégués
haute volta pays d'accueil prendra en charge hébergement et
restauration participants. considération distinguée
le chef de la division jeunesse sports
ibrahima toure

col

[Handwritten signature]

A traiter par	<i>[Handwritten signature]</i>
Date entrée	25 AVR. 1979
N° Classement	1400/12.04

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

*Dossier à classer
(ordre du signal)
20/4/79*



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Impsoméca 1054 - 78

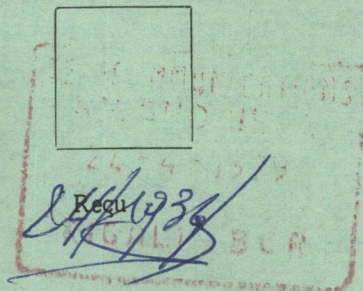
Numéro Origine Nombre de mots Date de dépôt Heure Via

Indication
de service

TELEGRAMME

Cachet du bureau d'arrivée

*minijeu nesports
Kigali*



Date

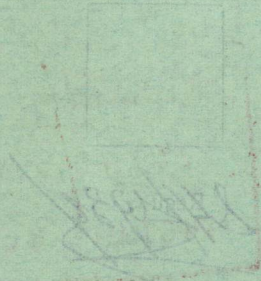
Heure

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS



Indication de service
Numero
Cotisation
Nombre de mots
Date de depot
Heure
V/A

Cochez au format arrivee  Heure	TELEGRAMME <i>Handwritten text, possibly a name or address, is present but mostly obscured by a large tear in the paper.</i>	Indication de service
--	--	-----------------------

L'Etat rwandais assume la responsabilite des services de telecommunication. (Decret du 17 mai 1974)

